



PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE **DU 31 MARS 2022**

Réunie à son siège : Centre socio-culturel Milan-Saint Giniez, 38 rue Raphaël Ponson - 13008 Marseille

Rappel de l'ordre du jour

- Rapport moral et d'activité 2021.
- Rapport financier avec approbation des comptes 2021.
- Renouvellement du CA et quitus aux administrateurs.
- Intervention de Mme Anaïs PIERRE, de l'AAJT.
- Intervention de Mme Brigitte CARVIN, présidente de l'association L'Autre Aubagne.

Ouverture de la séance

Une feuille de présence a été établie dont il résulte qu'il y a :

- Adhérents : 62
- Adhérents présents : 13
- Adhérents représentés : 25

Le quorum est atteint : 38 présents ou représentés sur 62 adhérents.

Merci aux adhérents qui n'ont pu être présents et ont envoyé un pouvoir.

Mme Brigitte Steiner est présidente de séance.

La séance est ouverte à 18h50.

Rapport moral et d'activité 2021

La présidente Brigitte Steiner lit le rapport, le secrétaire Dominique Frénoy fournit des informations complémentaires (Voir les documents annexés).

MISE AUX VOIX : Quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Rapport du trésorier 2021

Le trésorier Michel Ollier présente le rapport en analysant les évolutions par rapport aux années précédentes (Voir le document annexé).

MISE AUX VOIX : Quitus est donné à l'unanimité des présents et représentés.

Renouvellement du CA et quitus aux administrateurs

Le conseil d'administration enregistre la démission de Mme Martine Andriot fin 2021. Mme Andriot a été à l'origine de l'association et a beaucoup œuvré à son développement, le CA lui exprime ses remerciements.

La candidature d'Élisabeth TIAN est proposée.

La nouvelle composition du CA pour 2022 est approuvée par l'ensemble des présents et représentés.

Mme Brigitte Steiner, M. Michel Ollier et M. Dominique Frénoy sont renouvelés dans leurs fonctions respectives.

Intervention de Mme Anaïs PIERRE, de l'AAJT (Service d'Accompagnement des Statutaires)

Voir le résumé de son intervention en annexe.

Intervention de Mme Brigitte CARVIN, présidente de l'association L'Autre Aubagne

Voir le résumé de son intervention en annexe.

----- FIN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE A 19h45 -----

La Présidente

Brigitte Steiner



ANNEXES

Résumé de l'intervention de Mme Anaïs PIERRE, membre de l'AAJT

L'AAJT (Association d'Aide aux Jeunes Travailleurs, voir <https://www.ajjt.fr/AAJT>), a pour vocation l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, et se reconnaît à la fois dans le travail social et l'éducation populaire. Elle emploie une centaine de personnes.

Le service d'Accompagnement des Statutaires de l'AAJT a été créé en 2015 afin d'accompagner les jeunes réfugiés ou bénéficiaires de la protection subsidiaire dans leur parcours en visant tout à la fois l'insertion socio-professionnelle (levée du frein linguistique, recherche d'emploi ou formation, démarches administratives...) et l'insertion dans un logement.

Le dispositif « Mon toit pour toi », objet de la convention signée avec L'Autre, permet d'accueillir un jeune réfugié pour quelques mois.

Le constat est que les personnes sortants d'un Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) se retrouvent bien souvent sans rien, ni revenu, ni logement.

Cet accueil leur permet l'accès au logement, l'apprentissage de la langue, le développement de relations sociales, premiers pas vers l'insertion.

Une indemnité est versée au jeune accueilli et à l'accueillant. Les particuliers peuvent également accueillir un jeune chez eux.

Le dispositif accueille une soixantaine de personnes par an, pour la plupart des personnes isolées.

Résumé de l'intervention de Mme Brigitte CARVIN, présidente de L'Autre Aubagne

Cette association a été fondée en 1991 dans le même esprit que L'Autre Marseille Est.

Elle dispose de 5 appartements répartis dans deux petits immeubles, dans le vieil Aubagne : 3 T1, 1 duplex, 1 T3.

L'association dispose d'un bureau sur place où elle reçoit les personnes hébergées tous les 15 jours pour faire le point. Elle est en lien avec la MDS.

La durée de prise en charge est très variable, jusqu'à 3 ans. Le relogement se fait en général par le DALO.

Les ressources proviennent des adhérents, 27 actuellement contre une soixantaine il y a quelques années. Les accueillis versent une participation aux charges de 60 € par mois.

L'ALT a été perçue dans le passé, mais l'association a préféré ne plus en dépendre.

La plupart des membres sont sur Marseille et travaillent, certains prennent sur leurs congés pour assurer les permanences.

La pérennité de l'association est en question, il n'y a plus actuellement que 4 bénévoles pour les permanences et l'entretien des logements. Elle cherche un moyen de continuer son activité, faute de quoi elle envisagerait de transférer son patrimoine à une autre association dans le même secteur d'activité.



Rapport moral et d'activité de la Présidente à l'Assemblée Générale du 31 mars 2022

Chères adhérentes, chers adhérents, chers amis et invités,

Nous pouvons nous réunir une nouvelle fois en présentiel cette année et c'est vraiment une bonne chose. Cette fois-ci nous avons convenu Dominique et moi d'instaurer un dialogue afin de vous présenter ce qui s'est passé au cours de l'année 2021, tout en l'illustrant.

Tout d'abord nous vous rappelons que l'enjeu principal de notre Association est d'offrir à des familles en difficulté un logement pour rebondir.

Notre rôle est d'accueillir et accompagner l'AUTRE, de lui proposer un logement temporaire et un accompagnement amical et discret afin qu'il puisse reprendre une vie « normale ».

Notre Association compte 66 membres, un comité de suivi et un Conseil d'administration. Le comité de suivi composé de 13 bénévoles, se réunit une fois par mois, il assure le suivi des familles et leur accompagnement, veille au bon état des appartements et participe au choix des nouvelles familles.

Le Conseil d'administration est composé de 12 membres, il se réunit une à deux fois par an et il a pour mission de mettre en application les décisions prises en A.G.

Notre patrimoine immobilier est toujours composé de 4 appartements :

- un studio à la Belle de Mai, boulevard de la Thèse,
- un T3 à la Belle de Mai, boulevard de la Révolution,
- un T3 à Saint Just, avenue Alphonse Daudet,
- un T3 à Saint Charles, rue Lucien Rolmer.

Courant 2021, nous avons hébergés les familles suivantes :

- A Daudet, une famille composée d'un couple et quatre enfants entrée dans l'appartement en 2019 et l'ayant quitté en mai ;
- A La Révolution, tout d'abord une famille monoparentale (une mère et deux petites filles) entrée dans l'appartement en 2019 et l'ayant quitté en juin ; puis une famille composée d'un couple et trois enfants, entrée en juillet.
- A Rolmer, une famille composée d'un couple et deux enfants, entrée dans l'appartement en juillet 2020 et l'ayant quitté en mai, puis une autre famille composée de 4 personnes également, un couple et deux enfants, entrée dans l'appartement en juillet 2021.
- A la Thèse, successivement deux hommes célibataires, le premier est resté 6 mois et le second 5 mois.

Nous remettons chaque année à la DDETS (Préfecture) un bilan de l'utilisation de nos appartements et nous constatons un taux d'occupation net de 95 % dont nous pouvons être fiers, ramené à 72 % d'occupation brut du fait de plusieurs mois de travaux dans trois de nos logements.

Nous avons signé en début d'année une convention d'accueil solidaire avec l'AAJT, « Mon toit pour toi », qui nous a permis d'accueillir des jeunes célibataires autonome dans notre appartement de la Thèse.

En 2021, nous avons mené une importante campagne de travaux :

- A Daudet, ravalement complet de la façade suite à un accident de la circulation, en 2020, réparation du mur de la cuisine suite à un dégât des eaux en provenance du voisinage et un grand nettoyage ;
- A la Thèse, changement du chauffe-eau et du lave-linge, réparation d'une fissure dans la cuisine et réfection complète de la salle de bains, réaménagement de la cuisine, le tout suivi d'un grand nettoyage ;
- A Rolmer, réfection complète de la salle de bains, et changement de la totalité de la literie et du canapé infestés de punaises ;
- Enfin à Révolution, changement du lave linge et nettoyage.

Quelques photos pour illustrer ces chantiers.

Actuellement 3 appartements sont occupés, l'appartement du Boulevard de la Révolution est en attente d'une famille.

Nous avons même eu les honneurs de la presse ! Un article est paru dans la Provence le 11 janvier dernier. Et pour parfaire notre communication, nous avons accueilli au sein de notre Comité un nouveau bénévole : Antoine qui va nous accompagner dans ce domaine.

Pour finir et afin de maintenir notre patrimoine en bon état, nous envisageons de nouveaux chantiers pour 2022 :

- Réparation partielle de la charpente et réfection du coin cuisine à Daudet.
- Isolation des murs de la chambre à la Thèse.
- Réaménagement de la cuisine à Rolmer et réparation ou changement des volets à la Révolution ainsi que le remplacement du chauffage électrique du séjour par une pompe à chaleur.

C'est pourquoi, vous l'aurez compris, nous sommes à la recherche de bonnes volontés pour renforcer notre équipe.

Comme vous pouvez le constater, notre Association, malgré les difficultés ambiantes, est toujours très active et a cœur de mener à bien la mission qu'elle s'est donnée.

Merci à tous pour votre implication et dynamisme permanent.

La Présidente

Brigitte Steiner





L'Autre Marseille Est

38, rue Raphael Ponson
13008 Marseille

Rapport du Trésorier à l'Assemblée Générale du 31 mars 2022
Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Chers adhérents,

Notre association est propriétaire de 4 appartements pour un prix d'acquisition global de 182.493 €.

Les comptes de trésorerie s'élèvent au 31/12/2021 à 83.320 €, dont 50.469 € placés sur un livret A. Un emprunt a été souscrit en 2016 pour l'acquisition de l'appartement de la rue Rolmer. Cet emprunt a été soldé cette année. Notre association n'a plus de dettes.

Les ressources financières de l'association sont stables depuis plusieurs années (en moyenne 30.000 €) et sont composées des cotisations et dons, ainsi que de l'Allocation de Logement Temporaire (ALT) et des participations aux charges des hébergés.

Pour 2021, le montant de l'ALT s'élève à 9.123 €. La quote-part de l'ALT servant à financer l'appartement de Rolmer disparaît en même temps que le remboursement de l'emprunt depuis octobre.

Le montant des cotisations et dons reçus est stable : 14.290 € pour 13.670 € en 2020.

Les participations aux charges des hébergés s'élèvent à 3.830 € pour l'année 2021, au même niveau qu'en 2020. Cette somme permet la couverture de 55 % des dépenses locatives de nos appartements, pour 57 % en 2020.

Les charges liées aux appartements représentent la quasi-totalité de nos dépenses, soit 30.621 € pour les dépenses de propriétaire (emprunt, charges de copropriété, entretien, assurances, taxes foncières) et 6.990 € pour les dépenses locatives.

Vous noterez la forte augmentation des frais d'entretien (18.842 €) soit 5 fois la moyenne des 3 années précédentes.

Les frais de fonctionnement (3.511 €) sont réduits a minima, mais sont impactés en 2021 par des honoraires d'avocat engendrés par une situation conflictuelle avec une famille hébergée. Ils représentent cette année 13% des ressources globales de l'année, contre 5 % les années précédentes. L'assurance responsabilité civile et les frais bancaires en sont les principales composantes.

En conséquence, et du fait principalement des travaux d'entretien et rénovation de nos immeubles, les comptes de l'exercice présentent une insuffisance de 6.949 €, qui fait suite à onze années excédentaires ayant permis la constitution de réserves financières.

Extra-comptablement, le bénévolat peut être valorisé à 65.000 €, correspondant à environ 350 jours de travail pour une équipe d'une douzaine de personnes.

Le Trésorier

Michel OLLIER



**Assemblée Générale Ordinaire
du 31 mars 2022**



Un toit contre l'exclusion



**Prêter un toit à des familles en difficulté
pour les aider à se réinsérer**

Un logement pour rebondir

•

Nous proposons **un logement indépendant**, meublé, chauffé.

- Un toit pour reprendre une vie normale « chez soi ».

- Un toit qui permet de travailler,

- **avec l'aide indispensable de professionnels**

- à l'accès à un logement définitif.

- Nous proposons un **accompagnement amical bénévole** régulier.

Accueillir L'AUTRE

Un toit permettra de se poser, de respirer sans être dans l'angoisse du lendemain immédiat, de reprendre une vie normale « chez soi », faire ses courses, sa cuisine, se laver et nettoyer son linge...

Ce logement est temporaire (quelques mois).

On accueillera toute personne sans distinction d'origine, de religion, d'opinion politique.

On accueillera L'Autre, qui sera sans doute bien différent de nous, de ce que nous attendons.

Accompagner L'AUTRE

Des bénévoles, en tandem, offriront un accompagnement amical :

- Visites, appels téléphoniques.
- Aides diverses pour accompagner une démarche, leur offrir un temps d'amitié, s'assurer que tout le monde « va bien ».

Certaines personnes sont parfois très isolées et nos visites sont les seules qu'elles reçoivent.

Notre fonctionnement

- 67 membres en 2021 dont 3 entrées, 61 cotisations versées.
- 66 membres à ce jour : 4 sorties fin 2021 et 3 entrées.
- Un Comité de Suivi de 13 personnes se réunissant une fois par mois.
- Un Conseil d'Administration de 12 personnes se réunissant 1 à 2 fois par an.

Le comité de suivi - Rôle

Il se réunit une fois par mois chez les uns ou les autres pour traiter les aspects opérationnels :

- Suivre les familles hébergées : accueil dans le logement, relation avec les travailleurs sociaux, état des dossiers de recherche, utilisation du logement...
- Accompagner les familles dans les différentes démarches nécessaires.
- Veiller au bon état des appartements, se charger d'éventuelles réparations et du nettoyage après le départ.
- Rencontrer et choisir les nouvelles familles.

Les tâches sont réparties en fonction des impératifs et des compétences des uns et des autres.

Le Comité de Suivi - Composition

Marie-Joëlle Bernardi

Brigitte de Bez

Huguette Costé-Bonacci

François Costé

Michel Detaille

Dominique Frénoy

Gisèle Gobert

Chantal Guilhaumou

Antoine Lazerges

Michel Ollier

Anne-Marie Ramin

Lionel Ratinet

Brigitte Steiner

Le Conseil d'Administration - Rôle

- Le Conseil a pour mission de faire application des décisions prises par l'Assemblée Générale.
- Il définit les délégations de décisions données au Comité de suivi et prépare les décisions stratégiques qui seront soumises à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration – Composition 2021

Martine Andriot

Marie-Joëlle Bernardi

Brigitte de Bez

François Costé

Michel Detaille

Dominique Frénoy

Chantal Guilhaumou

François Hancy

Michel Ollier

Anne-Marie Ramin

Lionel Ratinet

Brigitte Steiner

Evolution du Conseil d'Administration

- Démission de Martine Andriot.
- Candidature d'Élisabeth Tian.

Les personnes suivantes sont reconduites dans leurs fonctions :

- Présidente : Brigitte Steiner
- Secrétaire : Dominique Frénoy
- Trésorier : Michel Ollier

Le patrimoine immobilier

Un T3 à St Just, avenue A. Daudet, dans une maison de ville sur deux niveaux (acheté en février 1995).

Un T1 à la Belle de Mai, boulevard de la Thèse, dans un petit immeuble de deux étages (acheté en mars 1997).

Un T3 à la Belle de Mai, boulevard de la Révolution, au 4° étage d'un immeuble de 5 étages (acheté en janvier 2002).

Un T3 à St Charles, rue Lucien Rolmer, au 6° étage (avec ascenseur) d'un immeuble de 12 étages (acheté en septembre 2016).

Le rôle des bénévoles référents

- Se repérer dans toutes les procédures d'accès au logement indépendant : DALO (Droit au logement opposable), GALILE , SIAO, dossier HLM.
- Installer les familles, faire signer le contrat et l'état des lieux à l'entrée.
- Visiter les familles sans s'imposer, proposer une aide aux démarches, s'assurer que les dossiers de demande de logement suivent leur cours.
- Garder un contact avec les travailleurs sociaux.
- Repérer les difficultés qui peuvent expliquer une baisse de moral, une diminution de l'activité : dépression, difficultés des enfants, difficultés à effectuer les démarches administratives...
- S'assurer - sans être intrusif - que l'appartement est bien entretenu.
- Recueillir la participation mensuelle.
- Gérer les relations avec la copropriété et le voisinage en cas de conflit.
- Lors de la sortie, s'assurer que le logement est propre, faire l'état des lieux de sortie.

Les défis du travail des bénévoles

- Assurer l'équipement et l'entretien des logements :
 - Pourvoir les logements en mobilier, électroménager, linge de maison, vaisselle.
 - Réagir rapidement aux demandes de réparation (bénévoles ou artisans).
 - Nettoyer les appartements vides.
- Gérer le stock de linge de maison et de vaisselle entreposé dans les caves.
- Gérer les relations avec les assurances en cas de sinistre.
- Planifier et suivre les gros travaux.

Nos hébergés en 2021

LOGEMENT	COMPOSITION	PAYS D'ORIGINE	ORGANISME, PROVENANCE	DATE ENTRÉE	DURÉE HÉBERG.	DESTINATION
DAU	Couple + 4 enfants	Roumanie	Relations Paroisse	06/2019	23 mois	Inconnue
REV	Femme seule + 2 enfants	Guinée	AAJT	08/2019	22 mois	Parc social
REV	Couple + 3 enfants	Algérie	La Caravelle	07/2021		
ROL	Couple + 2 enfants	Côte d'Ivoire	AAJT Hôtel 115	07/2020	10 mois	Parc social
ROL	Couple + 2 enfants	Guinée	AAJT Hôtel 115	07/2021	10 mois	Parc social
THE	Homme seul	Afghanistan	AAJT	01/2021	6 mois	CHRS
THE	Homme seul	Sierra Leone	AAJT Hôtel	07/2021	5 mois	Famille

Statistiques ALT pour la Préfecture

- Chaque année, nous remettons à la préfecture (DDETS) un bilan sur l'utilisation de nos 4 logements, qui totalisent 14 places :
 - Il y a eu 1.460 journées potentielles ($365 * 4$) d'hébergement dans l'année 2021.
 - Après neutralisation des périodes de travaux, il reste 1.130 jours d'ouverture, soit 3.912 places ouvertes compte-tenu des capacités des logements.
 - On a réalisé 3.701 journées d'hébergement, soit un **taux d'occupation net de 95 %** ($3.701/3.912$). **Très bon score !**
 - Si on rapporte au nombre de places théorique (5.110), le **taux d'occupation brut passe à 72 %**. Ce qui n'est pas si mal !
 - Ceci est dû à plusieurs mois de travaux à Daudet, Rolmer, La Thèse.

Les satisfactions de 2021

- À La Thèse, la mise en place d'une convention avec l'AAJT a permis d'avoir des jeunes célibataires autonomes, avec une très bonne rotation (durée d'hébergement de 5 mois).
- A Rolmer, la famille a retrouvé un logement en 10 mois.
- Les dons de linge de maison, de vaisselle sont réguliers, on arrive à avoir un fond de roulement suffisant.
- Beaucoup de propositions pour du mobilier.
 - Mais on n'a plus la place pour stocker, et aussi plus l'énergie pour monter les étages !
- Les travaux ont été réalisés par des artisans compétents et sérieux.

Les difficultés rencontrées

- À Daudet, une famille avec 4 enfants est restée presque deux ans. Au moment du premier confinement, la famille s'est cloîtrée et a rompu toute communication extérieure. Nous avons dû effectuer un signalement, puis engager une procédure d'expulsion. En fin de compte, la procédure a été stoppée, la famille ayant quitté les lieux sans laisser d'adresse.
- A La Révolution, nous avons eu beaucoup de mal à reloger une femme seule avec deux enfants en bas âge, qui est restée presque deux ans, faute de possibilité de pouvoir travailler.
- A La Révolution également, relations difficiles avec une famille qui ne respectait pas les règles de la copropriété, créant des tensions avec le voisinage.
- Les 3 appartements ont été envahis par les punaises de lit, nécessitant des traitements lourds et parfois le changement de literie. Les punaises arrivent le plus souvent dans les bagages des familles..

L'entretien des logements en 2021

Daudet :

- Réparation et ravalement de la façade suite à un sinistre survenu en janvier 2020.
- Réparation du mur de la cuisine suite à un dégât des eaux venant de la salle de bain du voisin.
- Divers aménagements, grand nettoyage.

La Thèse :

- Réparation de la fissure dans le mur de la cuisine.
- Changement du chauffe-eau, du lave-linge, réfection de la salle de bain, réaménagement de la cuisine.

La Révolution :

- Entretien courant.
- Changement du lave-linge.

Rolmer :

- Réfection de la salle de bain.
- Changement de toute la literie et du canapé, infectés par des punaises.

Quelques photos : Daudet



31/3/2022



L'AUTRE MARSEILLE EST – AGO 2022

20

Quelques photos : Daudet



Quelques photos : La Thèse



Quelques photos : Rolmer



Nos hébergés actuels

LOGEMENT	COMPOSITION	PAYS D'ORIGINE	ORGANISME, PROVENANCE	DATE ENTRÉE	DURÉE HÉBERGEMENT (à fin mars)
ROL	Couple + 2 enfants	Guinée	AAJT Hôtel du 115	07/2021	8,5 mois
DAU	Couple + 2 enfants	Guinée Comores	Sara Logisol CHRS	03/2022	1 mois
THE	Femme + bébé	Guinée	AAJT CADA	02/2022	2 mois

La communication en 2022

Arrivée d'Antoine Lazerges qui a accepté de prendre en charge cette fonction.

Voici les pistes de travail pour l'année :

- Article dans le journal (fait en janvier).
- Mise à jour du site Web.
- Organisation d'un évènement (concert) pour collecter des fonds et se faire connaître.
- Renouer des contacts avec les autres asso L'AUTRE.
- Recrutement via un site spécialisé dans le bénévolat.
- ...

ASSOCIATIF

Aider au relogement avec "L'Autre"

"Le logement c'est le point clé pour que les gens puissent s'insérer dans la société." C'est le constat que fait Dominique Frénoy après avoir rejoint l'association "L'Autre" et en être devenu le secrétaire. Cette dernière, créée en 1995, assure le relogement temporaire de familles en réinsertion sociale. Depuis, elle a réussi à acquérir trois appartements et une petite maison à Marseille, pouvant accueillir au total une quinzaine de personnes. Avec soixante-cinq adhérents, "L'Autre" assure un suivi collectif des familles.

Brigitte Steiner, présidente de l'association, détaille les différentes étapes à effectuer avec les familles : *"Trois associations marseillaises nous mettent en relation avec les familles. On fait un choix, on les accueille, on les installe, puis il y a un rendez-vous au moins une fois par mois."* Ces familles, souvent étrangères, ont parfois un parcours très difficile et aspirent à quitter une chambre d'hôtel insalubre pour un foyer confort-



Dominique, Brigitte et Marie-Joëlle ont à cœur d'offrir un suivi pédagogique aux familles hébergées. / PHOTO ANTOINE TOMASELLI

table, proposé par "L'Autre". Pourtant, Dominique avoue : *"On a envie de renforcer l'équipe car on est un peu en sous-nombre"*. En effet, comme l'explique Marie-Joëlle Bernardi, ancienne présidente de l'association, il faut viser plus large : *"Jusqu'ici, les bénévoles ont été recrutés par relations amicales mais c'est limité"*. Que

l'on veuille s'engager beaucoup ou non, il y en a pour tous les goûts. *"Ça peut être un engagement ponctuel, j'ai commencé comme ça"*, confie Dominique. Pour réaliser des travaux de remise en état, pas besoin d'un engagement important, il suffit d'être disponible de temps en temps pour un coup de peinture ou de petites

rénovations. En revanche, en ce qui concerne l'accompagnement des familles, il faut *"un engagement régulier et sérieux"*, insiste Brigitte Steiner. *"Il faut connaître les familles pour leur assurer un suivi personnel."* Des démarches administratives à la recherche d'emploi en passant par un soutien psychologique, "L'Autre" est sur tous les fronts. Un bénévolat à portée de tous : *"C'est possible de le faire en sortant du travail. Il faut simplement convenir d'un rendez-vous avec les familles."*

Les trois membres insistent sur l'importance d'avoir un foyer convenable, *"une fois qu'on a un logement on a un travail : il faut que les gens puissent se poser et se projeter"*, conclut Marie-Joëlle. Une première étape décisive dans la réinsertion sociale de ces familles.

Suzie BERNARD-MENEGUZ

Site web : <https://lautremarseilleest.jimdofree.com>
Email : association-lautremarseilleest@laposte.net

Les travaux envisagés en 2022

Daudet :

- Réparation de la charpente, qui présente une faiblesse sur une poutre fendue.
- Réfection du coin cuisine, le mobilier étant bien fatigué.

La Thèse :

- Isolation des murs de la chambre.

La Révolution :

- En attente : remplacement du chauffage électrique du séjour par une pompe à chaleur (grâce à un don de matériel).
- Réparation ou changement des volets de la porte fenêtre du séjour.

Rolmer :

- Réaménagement de la cuisine.

Nos besoins

- Des bénévoles référents pour accompagner les familles.
- Un coup de main ponctuel pour déménager le mobilier qu'on nous donne.
- Un renfort de l'équipe nous permettrait de mieux entretenir les logements en faisant plus par nous même.

BILAN PATRIMONIAL	2021	2020	2019	2018
APPARTEMENTS	182 500	182 500	182 500	182 500
TRESORERIE	83 320	98 100	91 860	91 315
FONDS ASSOCIATIFS	272 862	259 725	250 732	232 484
EMPRUNT & DETTES	0	7 017	15 247	23 276

4 APPARTEMENTS

60 PARTICIPATIONS FINANCIERES

BUDGET FINANCIER 30.000 €

BENEVOLAT 12 à 15 PERSONNES

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES 350 jours 65.000 €

SITUATION BANCAIRE	2021	2020	2019	2018
COMPTES COURANTS	32 851	37 930	37 628	37 486
PLACEMENT - LIVRET A	50 469	60 170	54 232	53 828
TRESORERIE GLOBALE	83 320	98 100	91 860	91 315

SYNTHESE	2021	2020	2019	2018
RESSOURCES	27 542	29 317	31 557	30 954
EMPLOIS	41 508	24 491	30 591	20 537
RESULTAT DE TRESORERIE	-13 966	4 826	966	10 417

RESSOURCES	2021	2020	2019	2018
LA THESE	514	514	514	514
LA REVOLUTION	740	740	740	740
DAUDET	740	740	740	740
ROLMER	7 130	9 260	9 260	8 520
s/total ALT	9 123	11 253	11 253	10 514
COTISATIONS & DONS	14 290	13 890	17 000	16 790
PARTICIPATIONS HEBERGES	3 830	3 900	2 900	3 250
PRODUITS FINANCIERS	299	274	404	400
TOTAL DES RESSOURCES	27 542	29 317	31 557	30 954

EMPLOIS I	2021	2020	2019	2018
ELECTRICITE	3 646	3 918	3 221	2 223
GAZ	1 045	680	1 127	1 386
EAU	879	570	366	338
CHARGES LOCATIVES	1 421	1 713	2 045	1 217
DEPENSES LOCATIVES	6 990	6 880	6 759	5 164
CONTRIBUTION HEBERGES	55%	57%	43%	63%

EMPLOIS II	2021	2020	2019	2018
REMBOURSEMENT EMPRUNT	7 097	8 517	8 517	8 517
CHARGES COPROPRIETE	1 421	1 713	2 045	1 217
ENTRETIEN APPARTEMENTS	18 842	2 441	7 670	968
ASSURANCE APPARTEMENTS	1 226	1 161	1 164	1 124
TAXES FONCIERES	2 035	2 021	2 002	2 020
DEPENSES PROPRIETAIRE	30 621	15 852	21 398	13 846

EMPLOIS III	2021	2020	2019	2018
FOURNITURES BUREAU	104		223	35
ASSURANCE RC	635	574	545	529
COMMUNICATION			75	
HONORAIRES	1 836			
FRAIS POSTAUX	177	183	89	93
FRAIS BANCAIRES	669	745	733	767
COTISATIONS	91	91	91	91
FONCTIONNEMENT	3 511	1 593	1 755	1 515
	13%	5%	6%	5%

EMPLOIS IV	2021	2020	2019	2018
DEMENAGEMENTS				
AIDES HEBERGES	387	86	681	12
AIDES AUX HEBERGES	387	86	681	12